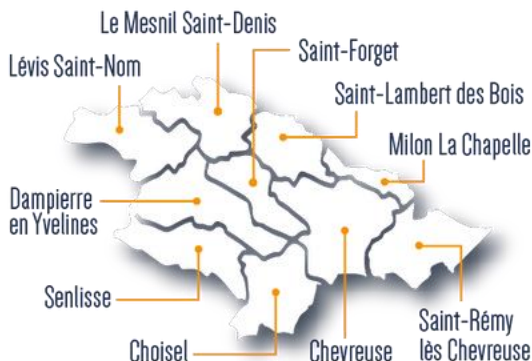




Schéma Directeur Cyclable de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse

PORTRAIT DU TERRITOIRE

Créée le 12 janvier 2012, la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) est une structure intercommunale située dans le département des Yvelines. Elle regroupe 25 000 habitants répartis dans 10 communes : **Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Le Mesnil-Saint-Denis, Lévis Saint-Nom, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Senlisse.**



QU'EST CE QU'UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE ?



Le **schéma directeur cyclable** est un outil de programmation et de planification qui permet de définir les actions à mettre en place à court, moyen et long terme pour améliorer et encourager la pratique du vélo. Ce **document stratégique** a pour objectif **d'améliorer les déplacements à vélo**, de mettre en cohérence les différentes initiatives et réflexions à l'échelle intercommunale, **d'organiser la continuité des itinéraires et de développer des services** à destination des cyclistes afin de proposer une **alternative aux modes de déplacements motorisés.**

UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE

Afin de répondre au mieux aux enjeux du développement du vélo, **l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable prend en compte les avis et recommandations** des communes, institutions, habitants et associations. Des **ateliers participatifs** ont été organisés en 2020 avec les habitants et les associations d'usagers du vélo, réunissant un nombre limité de personnes en raison du contexte sanitaire COVID.

LE SCHÉMA CYCLABLE SUR LA LIGNE DE DÉPART

Schéma directeur de la communauté de communes
de la Haute-Vallée de Chevreuse

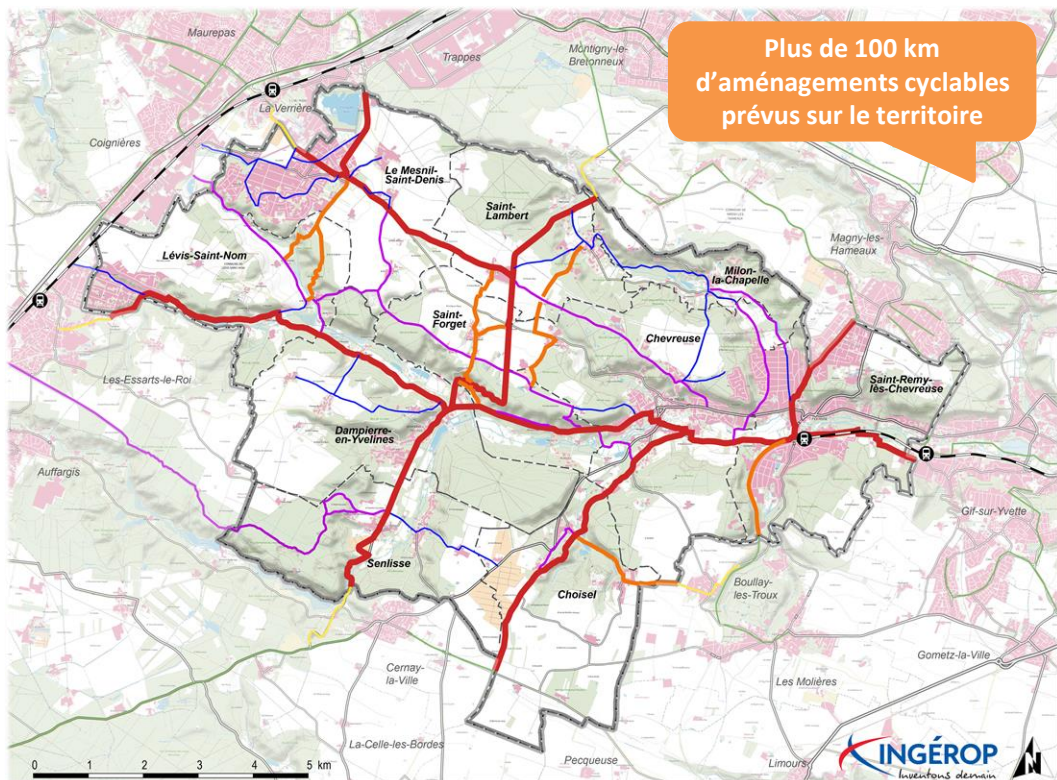


Les itinéraires du Schéma Directeur Cyclable de la CCHVC



Le Schéma Directeur Cyclable vise à développer la pratique du vélo du quotidien tout en renforçant le vélo loisir et touristique. Il s'agit de mettre en œuvre un **réseau cyclable hiérarchisé desservant toutes les communes** avec :

- Des **liaisons fonctionnelles primaires** et **secondaires** pour accompagner les usagers dans les principaux déplacements du quotidien
- Des **liaisons fonctionnelles locales** permettant un maillage plus fin du territoire, en reliant notamment les hameaux et quartiers
- Des **liaisons touristiques et de loisir** destinées à une pratique sportive et aux balades



- Liaisons fonctionnelles primaires
- Liaisons fonctionnelles secondaires
- Réseau fonctionnel local
- Liaisons touristiques et de loisir
- Prolongation vers les territoires limitrophes
- Réseau cyclable existant en dehors de la CCHVC



Synthèse du diagnostic

Un Schéma Directeur Cyclable élaboré à partir d'un diagnostic territorial et des mobilités

UN TERRITOIRE MARQUÉ PAR DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES PEU NOMBREUX

- Une **topographie marquée** pouvant constituer un frein à la pratique du vélo pour certains trajets
- Des **aménagements cyclables peu développés** malgré la présence de quelques liaisons cyclables
- Un **manque de services** aux cyclistes du quotidien (gonflage, réparation,...) et de dispositifs de sensibilisation à la pratique du vélo
- Une **part modale du vélo limitée** et un recours important à l'automobile dans les déplacements
- Un **jalonement cycle peu présent** en dehors de la Véloscénie



Jalonement de la Véloscénie

UN TERRITOIRE PROPICE AUX DÉPLACEMENTS A VELO

- Une **pratique déjà importante du vélo pour les loisirs** et le tourisme
- Des **associations et habitants engagés** pour le développement du vélo
- Des **distances de déplacement souvent aisées** pour la pratique quotidienne du vélo
- Le vélo pouvant être utilisé **en complément de l'offre en transports collectifs**



Stationnement vélo à la piscine du Mesnil-Saint-Denis



DES OPPORTUNITÉS À SAISIR

- Des **stratégies existantes et des démarches en cours** pour doter les territoires limitrophes de plans vélo ou équivalent
- Une **aide à l'achat de VAE pour les particuliers et des subventions d'aménagements cyclables de la Région pour les collectivités**
- Un **engagement fort des élus** pour le développement de la pratique du vélo et des aides financières mobilisables
- Un **développement important du vélo** en Ile-de-France depuis la crise sanitaire



Itinéraire de la Véloscénie



Les grands enjeux identifiés

Amélioration de l'intermodalité



Sécurisation des déplacements



Proposition d'un maillage cyclable en complément de l'offre de transport collectifs



Accompagnement du report modal



Principales actions

Pour répondre aux enjeux et problématiques mis en lumière en phase de diagnostic, différentes actions ont été définies :

- Favoriser les déplacements pendulaires
- Sécuriser l'utilisation du vélo
- Développer le réseau d'itinéraires cyclables
- Favoriser le partage de l'espace public
- Signaler et jalonner les itinéraires cyclables pour une meilleure visibilité des aménagements
- Développer l'offre de stationnements dédiés aux modes actifs
- Développer le service aux cyclistes
- Promouvoir et sensibiliser à la pratique du vélo
- Assurer le suivi et la mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable

Les actions du Schéma Directeur Cyclable font l'objet d'un phasage sur plusieurs années. La stratégie est établie à long terme avec une mise en œuvre pouvant évoluer en tenant compte des opportunités.

Toutes les infos sur : <https://www.cchvc.fr/mobilite/schéma-directeur-cyclable/>



MAIRIE DE
MILON LA CHAPELLE